

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET AFFAIRES SOCIALES : MODE D'EMPLOI

24 juin 2019 ■

MACIF
Paris ■

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET AFFAIRES SOCIALES : MODE D'EMPLOI

24 juin 2019, 18h30 - 20h30

MACIF, salons du 8^e étage

17-21, place Étienne Pernet, Paris 15^e

Comme le fait remarquer un rapport de la Commission européenne publié le 3 mai 2019 intitulé « The future of Work ? Work of the ! », la transition numérique, dont fait partie l'Intelligence Artificielle (IA), est un processus qui entraîne déjà une restructuration du monde du travail : des emplois vont disparaître, d'autres vont apparaître, alors que certains vont se transformer. Des changements sont déjà à l'œuvre dans des secteurs comme le transport (émergence des véhicules autonomes) ou la santé (développement des technologies et pratiques de télémédecine). Alors que plusieurs études s'accordent à dire qu'une telle évolution favoriserait la polarisation du travail, quelles conséquences la transition numérique aura-t-elle sur les systèmes sociaux européens ? Comment l'UE et ses États membres peuvent-ils prévoir les conséquences sociales de cette transition numérique, notamment vis-à-vis des « perdants » ? L'organisation du travail, entre les entreprises européennes et en leur sein, est également amenée à évoluer avec l'intégration de l'IA dans les processus de production. Quelle forme prendra cette évolution en Europe ? Cependant, les technologies d'Intelligence Artificielle ne sont pas sans risques, pour ne mentionner que ceux relatifs à la protection des données personnelles. Ces risques nécessiteraient l'élaboration de nouvelles règles et normes juridiques et éthiques : comment définir la responsabilité en cas de défaillance de l'IA ? À l'image du RGPD, des normes juridiques et éthiques européennes sur l'IA sont-elles souhaitables et/ou envisageables ?

18:30 • Mot de bienvenue par Pascal Michard, président du groupe MACIF

18:40 • Table-ronde – Intelligence artificielle : affaires sociales et emploi

Salima Benhamou, économiste (PhD), département Travail-Emploi-Compétences, France-Stratégie

Jérémy Bensoussan, avocat, directeur du département Droit des robots, cabinet Alain Bensoussan*

Anne-Charlotte Cornut, responsable de mission Direction des opérations spéciales, NEHS, rapporteur de la Mission Villani « AI for Humanity »*

Modération : Sofia Fernandes, chercheuse senior, Affaires économiques et sociales européennes, Institut Jacques Delors

20:20 • Conclusion

* à confirmer